

2CRSI
Société anonyme au capital de 1.596.908,70 €
Siège social : 32, rue Jacobi Netter – 67200 Strasbourg
483 784 344 RCS Strasbourg

Compte rendu de l'assemblée générale mixte annuelle
du 25 septembre 2020

- **L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée Générale des actionnaires tenue ce jour ont été adoptées à l'exception de la résolution 26**
 - **Nomination d'un nouvel administrateur indépendant**
-

Les actionnaires de la société 2CRSI se sont réunis, le 25 septembre 2020, en assemblée générale mixte annuelle, au 11 rue Madeleine Reberieux, Parc des Forges - Le Terracotta, 67200 Strasbourg, à huis clos, sous la présidence de Monsieur Alain Wilmouth, Président Directeur Général.

Les actionnaires, représentés ou ayant voté par correspondance possédaient 9.841.272 actions sur les 17.710.135 actions ayant le droit de vote auxquelles étaient attachées 18.341.274 voix.

Monsieur Alain Wilmouth et Madame Marie de Lauzon, Directrice Générale Déléguée, sont revenus sur les faits marquants de l'année 2019, ont présenté les chiffres clés et commenté les activités du groupe sur l'exercice passé (clôturé le 29/02/2020, d'une durée exceptionnelle de 14 mois).

Il a également été répondu aux questions écrites adressées par les actionnaires préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale.

Un représentant du collège des commissaires aux comptes a ensuite présenté les différents rapports à l'assemblée.

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'exception de la 26^{ème} résolution. Celle-ci concerne la modification de l'article 7 des statuts de la Société « Avantages particuliers – Actions de préférence » afin de le mettre en conformité avec la division du nominal notamment au regard de la règle de calcul du prix des ADP 2017 et en conformité avec le changement de date de clôture.

Toutes les autres résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale ont été adoptées à plus de 90% des voix exprimées, parmi lesquelles :

- l'approbation des comptes consolidés de l'exercice 2019-20,
- la nomination d'un nouvel administrateur indépendant, Monsieur Dominique Henneresse,
- l'approbation des éléments de rémunération 2019-20 et de la politique de rémunération 2020-21 pour le Président Directeur Général, le Directeur Général Délégué, les membres du Conseil d'Administration et les mandataires sociaux,

- l'octroi ou le renouvellement de délégations et/ou autorisations financières consenties au Conseil d'Administration.

La présentation des résultats 2019-2020 et des votes des résolutions sont disponibles sur le site Internet de la Société <https://investors.2crsi.com/fr/assemblee-generale-mixte-du-25-septembre-2020/> (documentation – assemblée générale).